LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DES EEDF

<u> </u>		LES PILOTES	LES INSTANCES			
ÉCHELON	Salariés	Élus	Décisionnaires	Consultatives		
ÉCHELON LOCAL ÉCHELON RÉGIONAL	- Animateur local - Directeur de centre national permanent - Directeur de service vacances - Animateur territorial (AT) - Responsable comptable territorial (RCT)	Équipe de gestion et d'animation de la structure locale d'activité (SLA: groupe services vacances, centres, ludothèques) • composée de: - responsable de structure locale d'activité (élu pour 2 ans, renouvelable trois fois) - trésorier (élu pour 2 ans, renouvelable trois fois) - membres de l'équipe de gestion et d'animation → Propose, pilote et rend compte du plan d'action local Équipe régionale (ER) • composée de: - responsable régional (RR) (élu pour 2 ans, renouvelable trois fois) - trésorier régional (élu pour 2 ans, renouvelable trois fois) - trésorier régional (élu pour 2 ans, renouvelable trois fois) - membres de l'ER → Propose, pilote et rend compte du plan d'action	ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE LOCALE (APL) • Tous les adhérents de la structure locale de + 16 ans et 1 représentant par mineur → Délibère sur la vie de la SLA et de la région → Présentation et vote du budget → Élit l'équipe de la SLA → Élit son délégué à l'AG CONGRÈS RÉGIONAL • Tous les adhérents de + 16 ans de la région → Vote les objectifs de la région → Vote le rapport moral et d'activité, le rapport financier et les orientations budgétaires de la région	COMITÉ RÉGIONAL (au moins deux fois par an : en début d'année scolaire et avant l'AG) • Avec l'ER, les responsables SLA, les délégués à l'AG → Fait le point sur la vie locale (dont gestion des SLA), régionale et nationale → Présentation et vote du budget de la région → Étude des documents transmis pour l'AG		
ÉCHELON	Équipe nationale composée de: délégué général délégués nationaux délégués territoriaux (DT)	régional → Nomme les responsables SLA Comité directeur (CD): conseil d'administration • 20 membres: 10 hommes + 10 femmes (élus pour 2 ans, renouvelables trois fois) et 2 personnalités (élues pour un an) élisent chaque année parmi eux un bureau (avec au moins un président, trésorier, secrétaire) et des commissions statutaires (commission administrative et financière) → Propose et pilote les orientations nationales → Nomme les responsables et les trésoriers régionaux, et les responsables des SLA rattachées au niveau national (centres, services vacances)	→ Débat sur la vie du mouvement → Vote les motions et vœux → Élit l'équipe régionale → Élit les délégués (et suppléants) à l'AG ASSEMBLÉE GÉNÉRALE • Composée des délégués élus par les SLA (lors de l'APL) et les régions (lors du congrès régional), des RR et du CD + présence sans voix délibérative des salariés régionaux et nationaux, des observateurs et invités → Échange et valide les actions de politique générale (nationale): vote du rapport financier, moral et d'activité → Élit les membres du CD et de la commission de contrôle → Présentation et vote des motions des régions et des vœux	CONSEIL NATIONAL (au moins trois fois par an) • Avec le CD, les RR, les responsables de centres et services vacances, les salariés nationaux et régionaux → Étudie, propose et donne son avis sur les grandes orientations et les plans d'actions pluriannuels		

Rythme démocratique de l'année

Dans l'annee: Conseils nationaux

					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Appel à adhésion des membres de l'année	Assemblée	Congrès	Comité	Autorisation	Assemblée
écoulée et Comité régional de rentrée	Plénière	régional	régional	des départs	générale
(autorisation des activités d'année)	Locale (APL)			en camp	